

Rencontre sur le cours d'eau Urbain

Le mardi 8 décembre 2020



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.



Partenaires financiers

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, et de la Ville de Lachute.



Plan de la soirée

- 18h35 Mot de bienvenue
- 18h40 Présentation de l'équipe
- 18h50 Présentation du projet d'infrastructures vertes
- 19h05 Période de questions
- 19h15 Pause
- 19h20 Période d'échange
- 19h55 Formation du comité
- 20h10 Mot de clôture



Mot de bienvenue

Carl Péloquin, maire de la Ville de Lachute



Présentation de l'équipe



- Lilia Tighilet,
directrice du Génie
- Mathilde Gaulin,
coordonnatrice en
développement durable
- Pascal Joly,
directeur de l'Urbanisme

- Stéphanie Morin,
gestionnaire de cours
d'eau

- Marie-Claude Bonneville,
directrice générale
- Mélanie Lauzon,
chargée de projets

Présentation du projet d'infrastructures vertes

Mathilde Gaulin, coordonnatrice en développement durable
Stéphanie Morin, gestionnaire des cours d'eau



Mise en contexte

1977

Rapport de la firme Arsenault, Garneau, Villeneuve et ass. mentionnant que le cours d'eau n'était pas conçu pour recevoir autant de débit

2006

Demande à la MRC pour analyse du cours d'eau Urbain
Étude de Mirtec sur la stabilisation du cours d'eau Urbain

2011

MRC mandate Horizon Multiressources pour étudier les causes de la sédimentation dans le cours d'eau
Propose de canaliser le cours d'eau de Laurier à Providence

2012

Rapport de la MRC d'Argenteuil proposant certaines solutions

2018

Résolution officielle de la Ville de Lachute demandant à la MRC d'Argenteuil d'étudier globalement le bassin versant et de proposer des solutions concrètes et réalisables
Dépôt d'un rapport de la MRC d'Argenteuil proposant un plan d'action en trois phases
1) Retenir l'eau en amont
2) Aménagement du cours d'eau
3) Gestion des eaux pluviales

2019

Tenue de deux rencontres des intéressés coordonnées par la MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute
Mandat à Terraformex pour étudier la préfaisabilité de la phase 1

2020

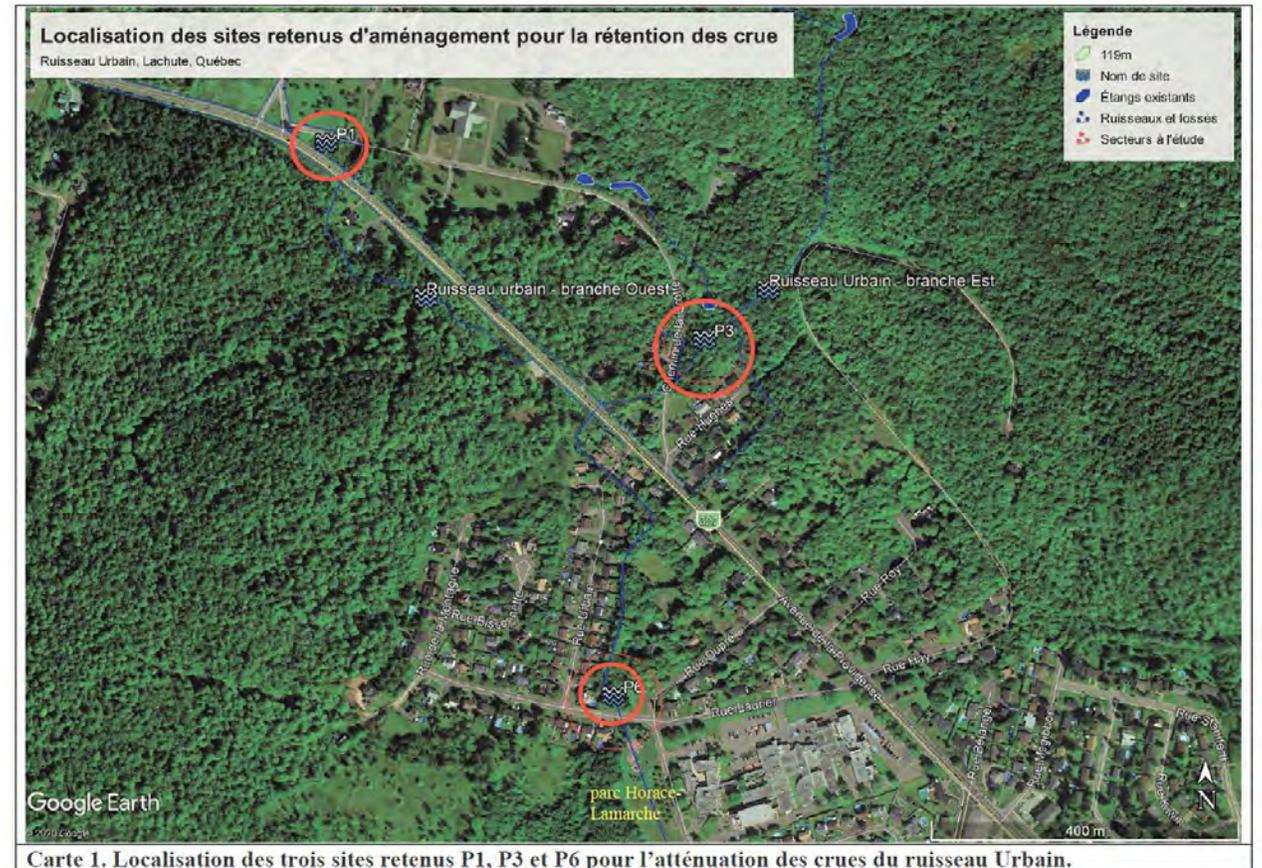
Obtention d'une subvention de Climat-Municipalité 2 pour le financement du projet
Mandat à Terraformex de préfaisabilité de la phase 2
Mandat à Abrinord pour la phase 3



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. Avec vous.

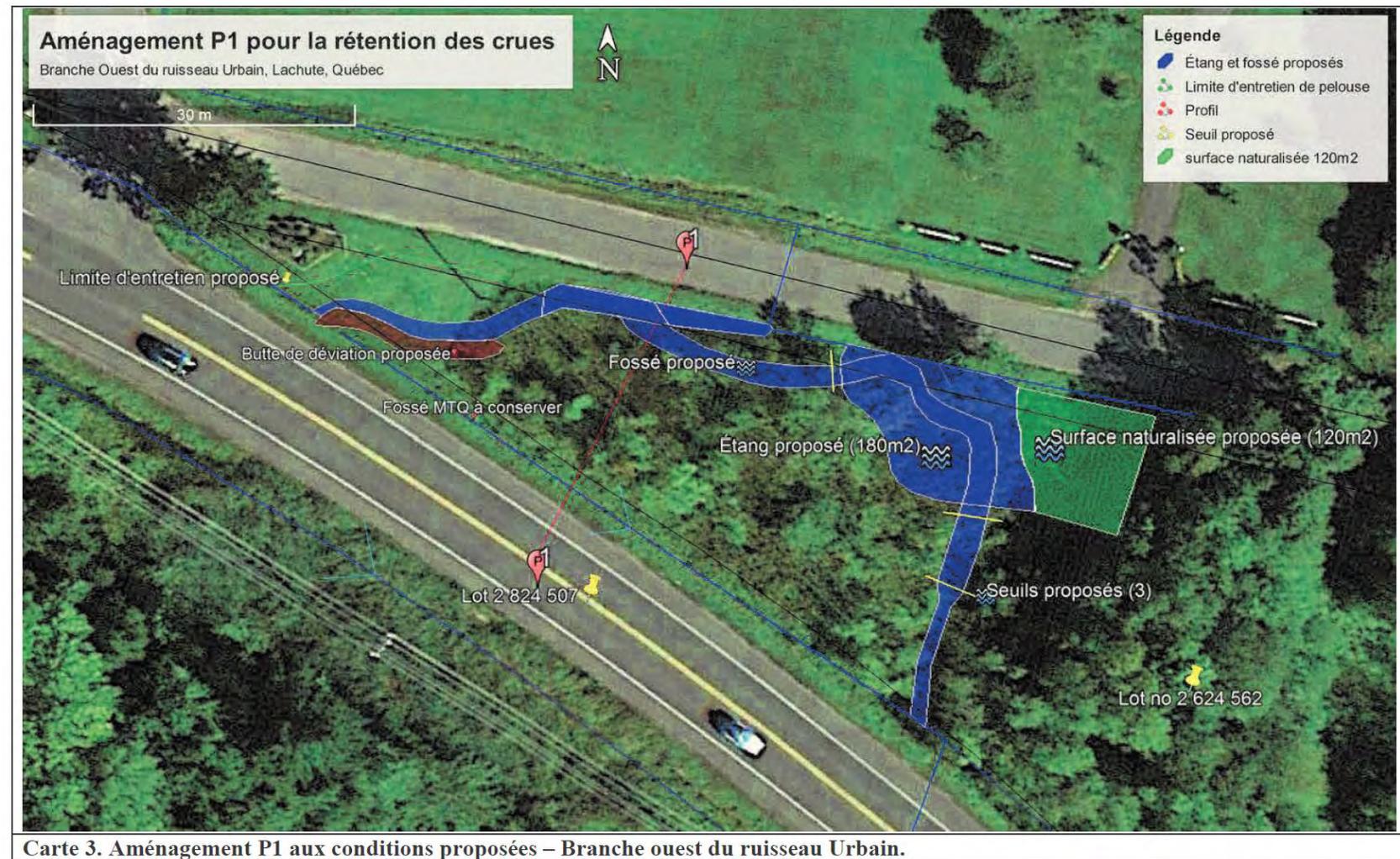
Les aménagements retenus

- Trois sites ont été étudiés: P1, P3 et P6
 - Objectifs de ces infrastructures vertes: participer à réduire l'ampleur des problématiques vécues
- Ces infrastructures et ces aménagements se concentrent sur la rétention des eaux de surface et la diminution des sédiments dans le bassin versant



Site P1

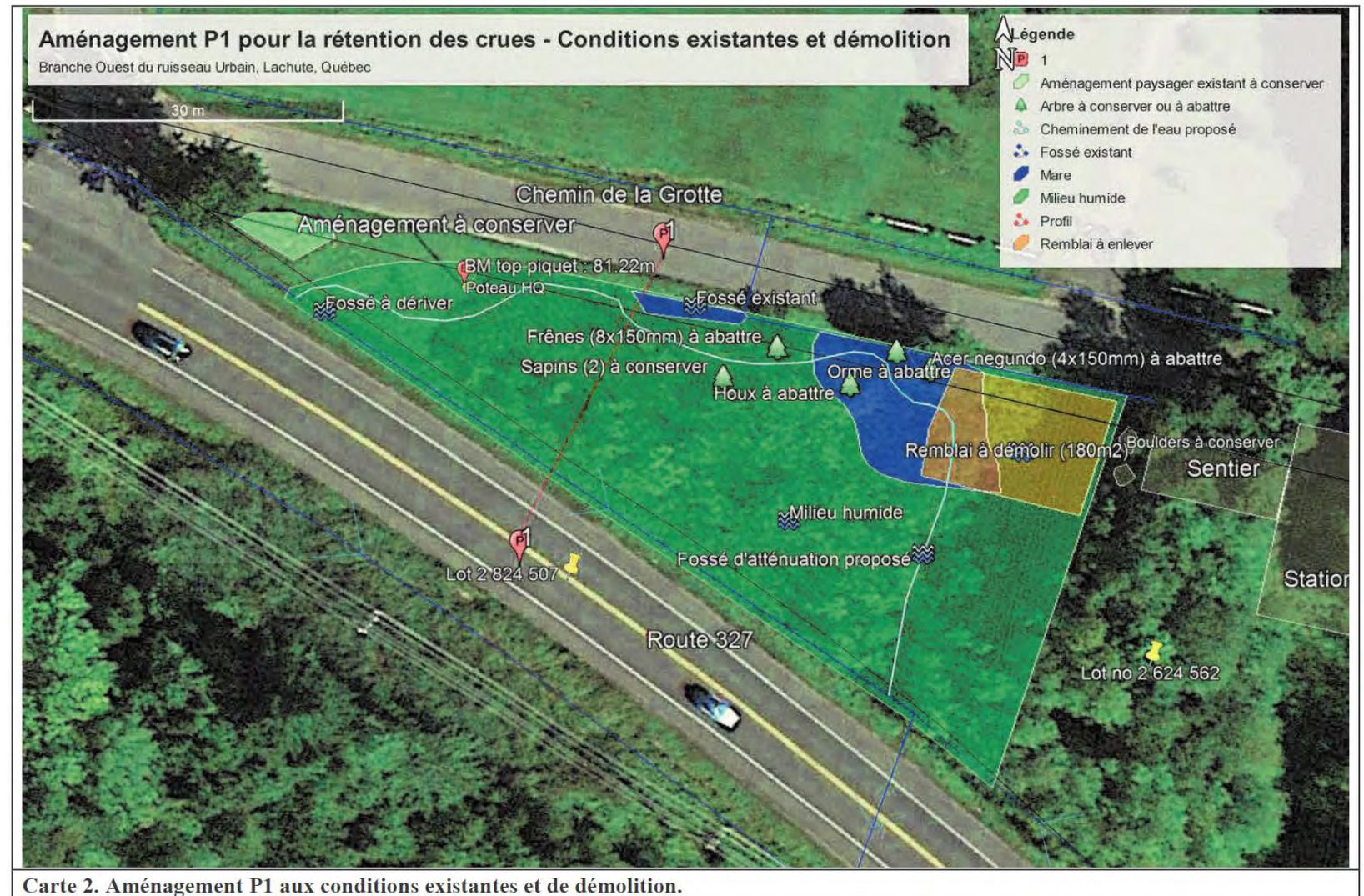
- Situé à la jonction de la route 327 et du chemin de la Grotte
- Déviation des eaux du fossé dans un chenal comprenant des seuils
- Création d'un étang



- ✓ Ajout de 30 m.l. de cours d'eau – atténue le pic de la crue
- ✓ Ajout d'un étang de 180 m² – augmente le potentiel de rétention d'eau

Site P1

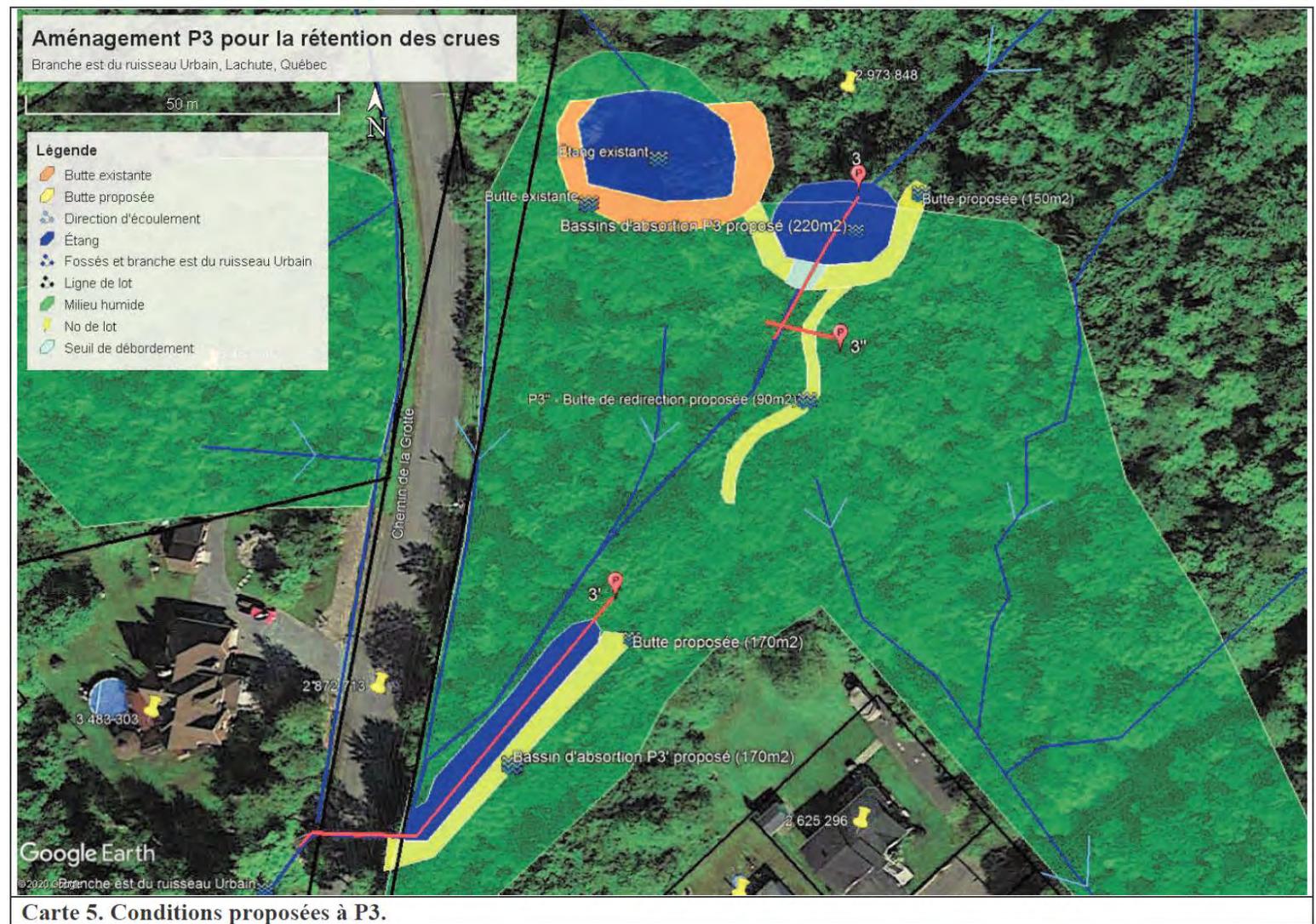
- Retrait du remblai existant pour rétablir le milieu humide
- Plantation d'arbres adaptés au milieu
- Création d'un abris pour la faune aquatique
- Révision de la zone d'entretien engazonnée



- ✓ Restauration du milieu humide – *rétention, filtration de l'eau*

Site P3

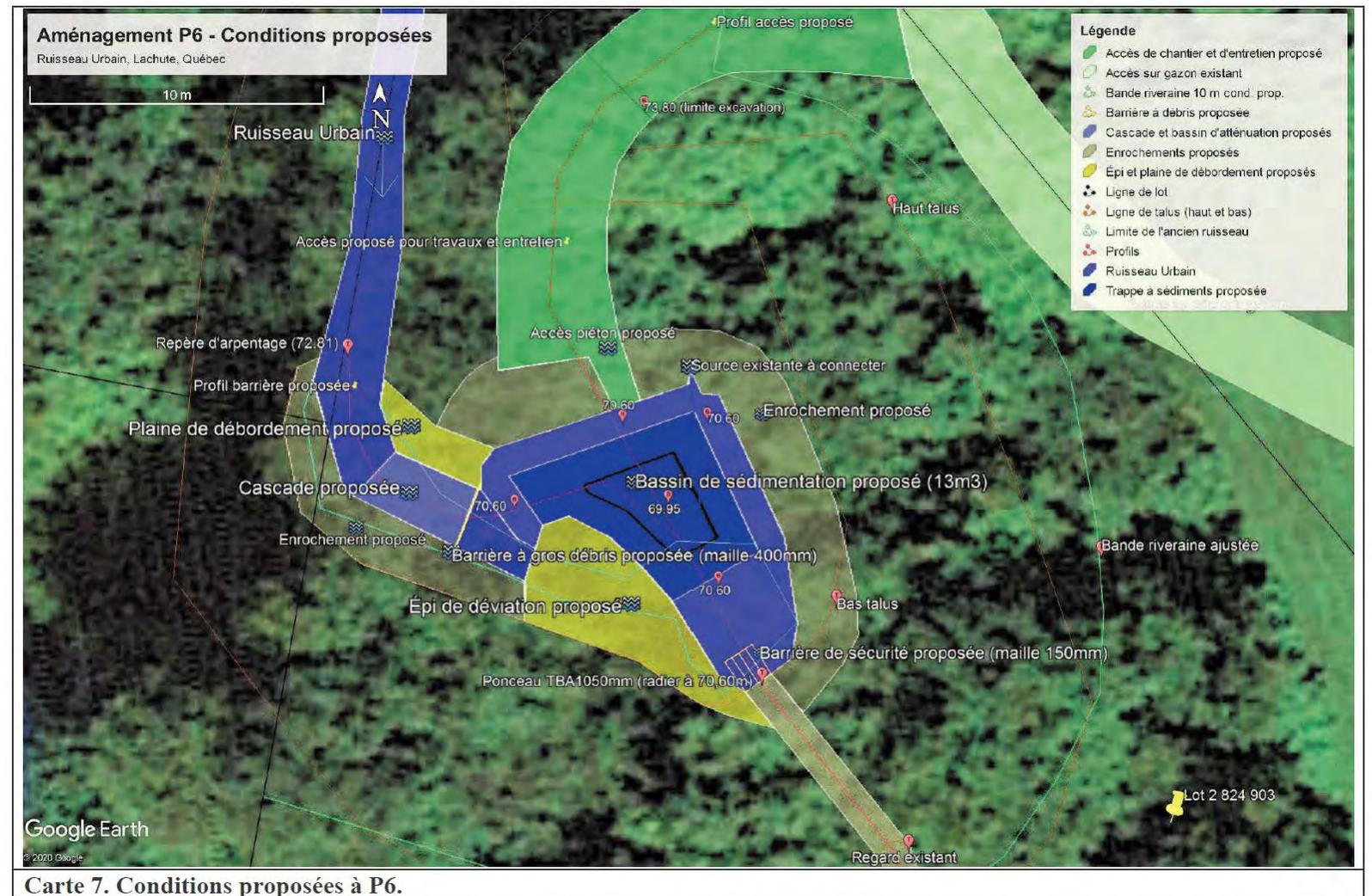
- Secteur caractérisé par une topographie chaotique, créant la division du cours d'eau
- Conservation du milieu humide et ajout d'étangs pour la rétention de l'eau
- Buttes de redirection créées à partir de l'excavation des étangs
- Réutilisation du matériel végétal pour les buttes



- ✓ Conservation du milieu humide – rétention et absorption dans la nappe phréatique
- ✓ Réutilisation du matériel in situ - limiter les dommages liés à la compaction du milieu humide
- ✓ Buttes de redirection – protection des terrains de la rue Hughes

Site P6

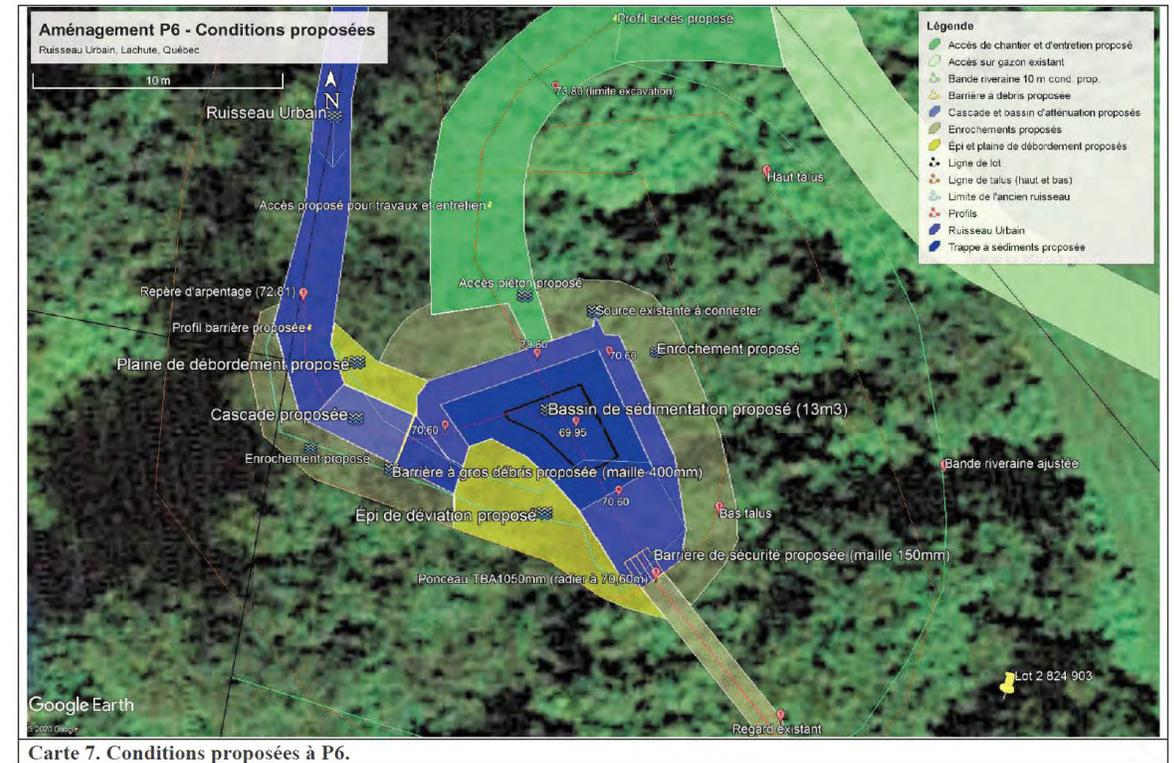
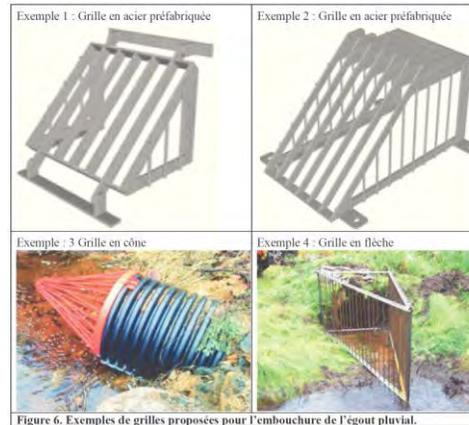
- Problématique: érosion, apport sédimentaire et risque de colmatage de canalisation
- Bassin d'atténuation – épi en pierre pour allongement du cours d'eau – décantation des sédiments



- ✓ Analyse hydraulique – *canalisation adéquate*
- ✓ Bassin d'atténuation – *décantation des sédiments*

Site P6

- Grille à mailles grossières (400 mm) pour retenir les gros débris – chenal de débordement
- Grille à mailles fines (150 mm) pour les sédiments et autres débris



- ✓ Grilles de protection – *participe à réduire les risques d'obstructions*
- ✓ Suivi serré de la Ville pour le nettoyage des grilles

Conclusion

- Les différentes infrastructures proposées permettent de réduire d'environ 4% le débit du cours d'eau
- Tous les sites sont marqués par une bonification des écosystèmes présents ou bien par la création de nouveaux
- D'autres problématiques auront l'occasion d'être adressées dans le cadre de la démarche d'Abrinord avec le comité citoyen.

Pour la suite...

Décembre 2020 :
Présentation du
projet au MELCC

Avril 2021 à octobre 2022 :
Suivi de la qualité d'eau par Abrinord

Été-Automne 2021:
Chantier P1-P3-P6

Février 2021 :
Dépôt de la
demande
d'autorisation
ministérielle
au MELCC

Mars 2021 à octobre 2022 :
Suivi des débits à trois endroits dans le BV
par la MRC d'Argenteuil

Suivi post-travaux sur 2 ans (2021-2022)

On répond à vos questions !

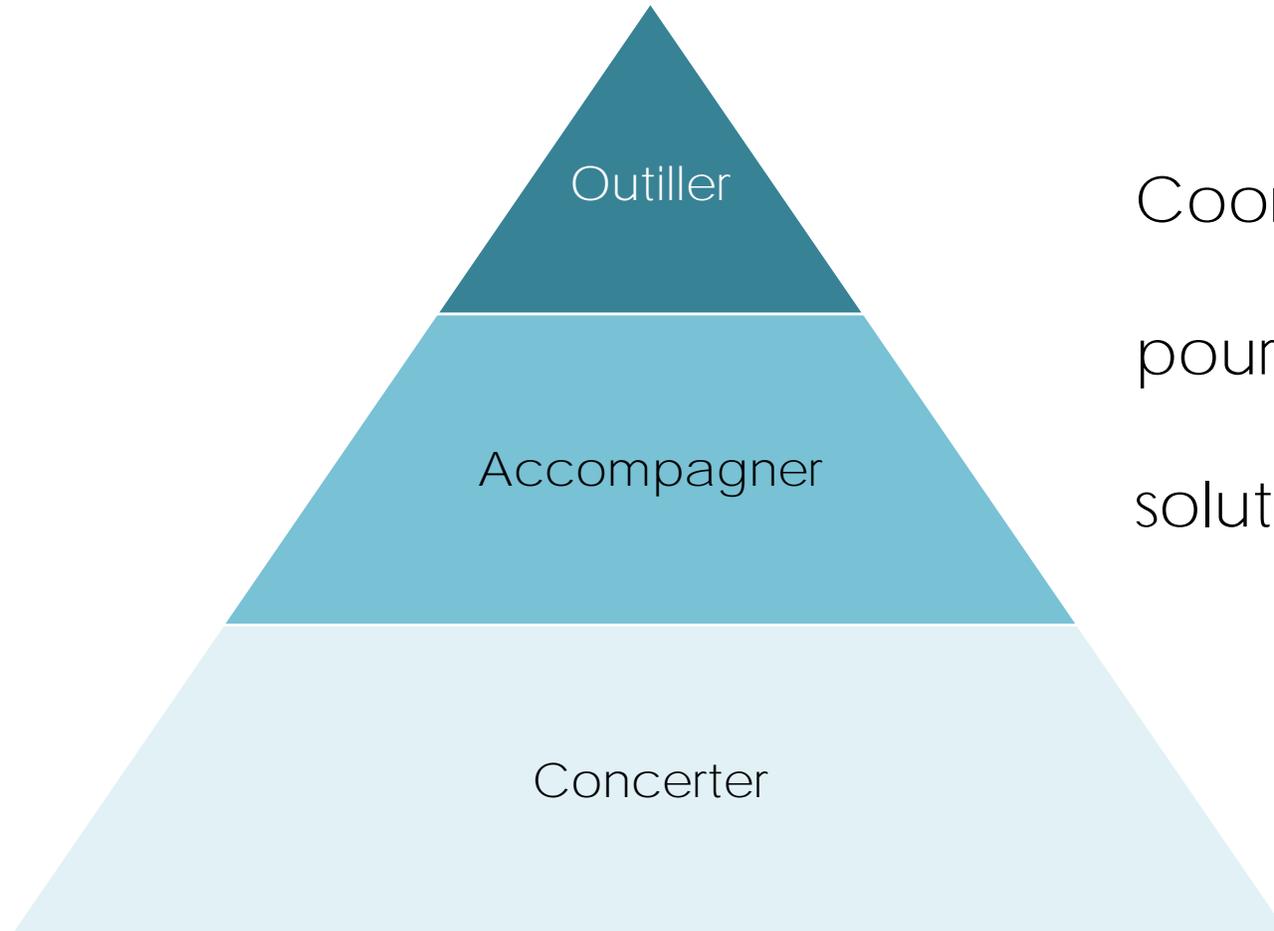


Période de partage

Mélanie Lauzon, chargée de projets



Le rôle d'Abrinord



Coordonner un comité citoyen pour identifier et implanter des solutions durables.



Le cours d'eau Urbain





Ce que vous aimez ♥ du cours d'eau Urbain

005

La nature qui le borde

Nature castor

marche en forêt

dynamique

Son et nature environnante

Rejoignez-nous
sur

slido.com

#Urbain



Ce qu'il manque pour mieux l'apprécier ou ce qui vous dérange

003

Accessibilité

érosion

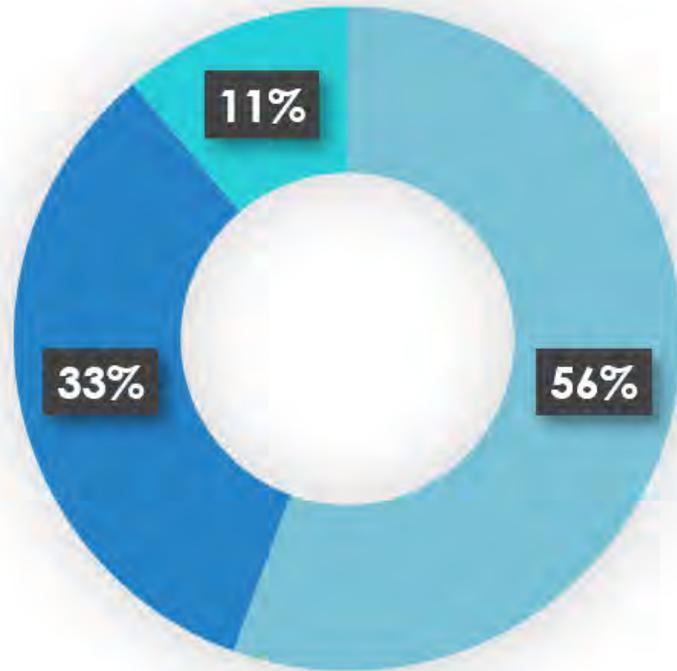
Rejoignez-nous
sur

slido.com

#Urbain

Priorité d'action

Quel problème constitue une priorité d'action pour vous ?



- Érosion perte de terrain
- Accumulation d'eau/inondations
- Qualité de l'eau

Formation du comité

Rôles du comité :

- Co-construire un plan d'action et participer à sa mise en œuvre
- Représenter le projet auprès des autres résidents
- Maintenir un contact avec la Ville et la MRC dans le cadre du projet

Responsabilités des membres :

- Être disponible pour participer à des rencontres et activités occasionnelles
- S'investir en fonction de ses compétences
- Représenter les intérêts des autres citoyens



Formation du comité

Calendrier des rencontres :

- Février 2021 : Atelier sur les causes et les solutions (comité seulement)
- Mai 2021 : Atelier 1 (Proposition : Gestion durable des eaux de ruissellement)
- Juillet 2021 : Corvée collective 1
- Septembre 2021 : Atelier sur les actions à mettre en œuvre (comité seulement)
- Avril 2022 : Atelier 2 (Proposition : Aménagement de bandes riveraines)
- Mai 2022 : Corvée collective 2
- Septembre 2022 : Visite des infrastructures aménagées



Y a-t-il des volontaires ?

Écrivez-nous à mlauzon@abrinord.qc.ca !



Merci de votre attention !

Pour des questions concernant le projet d'infrastructures vertes :

- Mathilde Gaulin : mgaulin@lachute.ca
- Lilia Tighilet : ltighilet@lachute.ca

Pour des questions concernant le comité citoyen :

- Mélanie Lauzon : mlauzon@abrinord.qc.ca

